DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, Mme Flavie CHEVROT, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Corinne MINETTE, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Véronique PAUCHARD donne pouvoir à Mme Colette BOURGEOIS

Absent :
M. Patrice GAUDRY

Monsieur Abdelkrim MAY est désigné secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 21

Finances

D2026_27 ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE "HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN"

Madame Marie LAIGNEL, 1ère Adjointe, rappelle que le CFU pour l'exercice 2025 du Budget Annexe « Habitat et renouvellement urbain » a été transmis avec les pièces budgétaires en amont de cette séance du conseil municipal à l'ensemble des élus.

Synthèse des résultats de l'exercice 2025 du Budget Annexe « Habitat et renouvellement urbain » :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes nettes	1 996 013.17 €	1 949 657.73 €	3 945 670.90 €
Dépenses nettes	1 996 013.17 €	2 050 971.53 €	4 046 984.70 €
Résultat de l'exercice 2025 Excèdent (+) ou Déficit (-)	0 €	-101 313.80 €	- 101 313.80 €

Vu l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la présentation en commission des Finances le 15 avril 2026 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de l'exercice 2025 du Budget Annexe « Habitat et renouvellement urbain »
Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré et que Madame Marie LAIGNEL a été désignée pour présider la séance lors du vote du Compte Financier Unique 2025 de l'exercice 2025 du Budget Annexe « Habitat et renouvellement urbain » ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

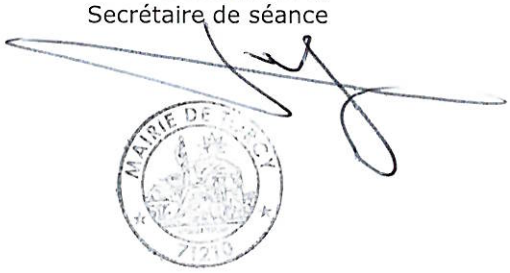
Article 1 : **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 du budget annexe- habitat et renouvellement urbain, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (21 voix Pour).

Le Maire,
Dominique JOUANNE



Abdelkrim MAY,
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....0.7.MAI.2026.....
et publié, affiché ou
notifié le ...07 MAI 2026.....
Le Maire,

